



MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

MENTION SANTE PUBLIQUE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

REGLES COMMUNES A L'ENSEMBLE DES PARCOURS

Semestres 7 et 8 (M1) ou 9 et 10 (M2)	
Note éliminatoire	Note strictement inférieure à 7 (dans la mesure où elle annule la compensation)
Possibilité de repasser un module validé	Non
Compensation entre UE	Si l'étudiant obtient une ou plusieurs notes d'UE comprises entre 7 et 10, mais sans note inférieure à 7, les UE sont compensées s'il obtient la moyenne au semestre
	Si l'étudiant obtient une note d'UE inférieure à 7, la compensation au semestre est annulée. L'étudiant doit alors repasser en seconde session toutes les UE où il a obtenu une note inférieure à 10.
	Si l'étudiant n'obtient pas la moyenne au semestre, il doit repasser toutes les UE où il a obtenu une note inférieure à 10.
	En cas de session 2, l'étudiant conserve la meilleure des 2 notes entre les 2 sessions.
	Les règles de compensation s'appliquent également à l'issue de la 2 ^{de} session
Compensation entre les semestres 1 et 2	Pas de compensation entre les moyennes des 2 semestres
UE au choix/UE optionnelles	Les UE au choix constituent une liste d'UE parmi lesquelles l'étudiant doit sélectionner celle(s) qu'il suivra : selon le programme de formation, un nombre minimal d'UE au choix doivent être obligatoirement suivies par l'étudiant.
	Les UE optionnelles sont facultatives : elles ne sont pas nécessaires à l'obtention du master 2 ; leur validation permet d'acquérir des ECTS surnuméraires
ECTS et coefficients	La moyenne générale est proportionnelle aux coefficients des ECTS
Assiduité	L'assiduité en cours est obligatoire. Les absences doivent être justifiées.
	L'absence injustifiée d'un étudiant à toutes les épreuves de session initiale n'autorise pas à composer en session de rattrapage.
Engagement étudiant	Engagement étudiant validé : 0,25 points seront ajoutés à la moyenne générale de l'étudiant

Nom de la formation :

Parcours M1 : Politiques, Populations, Sociétés (PPS)

Responsable formation :

LE BIHAN Blanche

N° UE	Nom UE	Semestre	ECTS	1ère Session	2ème Session	Evaluation
UE1	Introduction à la biostatistique	7	3	Contrôle continu (70%) Epreuve terminale (30%)	Examen écrit	Validation si Note $\geq 10/20$ Compensation si $N > =$ à 7/20
UE2	Promotion de la santé et prévention	7	3	Contrôle continu	Oral individuel Maintien note CC (25%)	Validation si Note $\geq 10/20$ Compensation si $N \geq 7/20$
UE3	Introduction à la Santé Publique	7	3	Epreuve terminale	Ecrit	Validation si Note $\geq 10/20$ Compensation si $N \geq 7/20$
UE4	Techniques de documentation et analyse de l'information	7	3	Contrôle continu	Epreuve pratique	Validation si Note $\geq 10/20$ Compensation si $N \geq 7/20$
UE5	Introduction à la méthodologie des études épidémiologiques	7	3	Epreuve terminale	Examen écrit	Validation si Note $\geq 10/20$ Compensation si $N > = 7/20$
UE6	Introduction aux méthodes en Sciences Sociales -1-	7	3	Contrôle continu quali (75%) Contrôle continu quanti (25%)	Examen écrit + Maintien de la note C.C.(30 %)	Validation si Note $\geq 10/20$ Compensation si $N \geq 7/20$
UE7	Politiques sociales et de santé	7	3	Contrôle continu (30%) Epreuve terminale (70%)	Examen écrit Maintien de la note C.C. (25%)	Validation si Note $\geq 10/20$ Compensation si $N \geq 7/20$
UE8	Introduction aux méthodes en Sciences Sociales -2-	7	3	Contrôle continu	Examen écrit + Maintien de la note C.C.(25 %)	Validation si note $\geq 10/20$ Compensation si $N \geq 7/20$
UE9	Droit de la Santé et droit du médico-social	7	3	Epreuve terminale	Examen écrit	Validation si Note $\geq 10/20$ Compensation si $N \geq 7/20$

UE10	Sociologie de la santé et de l'action collective en santé publique	7	3	Epreuve terminale	Examen écrit + Maintien de la note C.C.(30 %)	Validation si note \geq 10/20 Compensation si N \geq 7/20
UE11	Anglais	8	3	Contrôle continu	Pas de session 2	Validation si note \geq 10/20 Compensation si N \geq 7/20
UE12	Analyse d'une question de santé publique	8	6	Contrôle continu (50%) Epreuve terminale (50%)	Examen écrit	Validation si Note \geq 10/20 Compensation si N \geq 7/20
UE13	Introduction santé, Environnement, Travail	8	3	Contrôle continu collectif (30%) Epreuve terminale individuelle (70%)	Oral Maintien de la note C.C. (25%)	Validation si Note \geq 10/20 Compensation si N \geq 7/20
UE14	Gestion en santé publique	8	3	Epreuve terminale	Examen écrit	Validation si note \geq 10/20 Compensation si N \geq 7/20
UE15	Grands enjeux de santé publique	8	3	Contrôle continu	Examen écrit Maintien de la note C.C. (25%)	Validation si Note \geq 10/20 Compensation si Note \geq 7/20
UE16	Economie de la santé	8	3	Epreuve terminale	Examen écrit Maintien de la note C.C. (25%)	Validation si Note \geq 10/20 Compensation si N \geq 7/20
UE17	Professionnalisation (Stage) -Stage dans un service social, médico-social ou de santé	8	9	Mémoire professionnel (25 pages)	Soutenance orale (à partir des commentaires du jury sur le mémoire écrit)	Validation si note \geq 10/20 Pas de compensation

Autres précisions	<p>Validation du parcours de master 1 pour les étudiants inscrits en santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - capitalisation de 30 crédits ECTS de la spécialité choisie, en accord avec le responsable de la mention - validation de la 4ème année de santé : DCEM2 ou P4, ou O4 (30 crédits ECTS) <p>Règles identiques aux règles des étudiants inscrits à l'Université de Rennes</p>
--------------------------	---